

15 novembre 1991 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République et Helmut Kohl, Chancelier d'Allemagne, sur l'échéance de Maastricht, la volonté de construction européenne, la coopération spatiale franco-allemande et le conflit yougoslave, Bonn, le 15 novembre 1991.

LE CHANCELIER.- Monsieur le Président de la République, mesdames et messieurs, chers collègues. Cette conférence de presse clôture les 58^{ème} consultations franco-allemandes. La rencontre que nous avons eue a lieu à un moment très important de l'histoire et de l'évolution européennes.

- Il y a une semaine, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique, à Rome, ont ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Alliance. Et, dans trois semaines environ, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne se réuniront à Maastricht pour clôturer les conférences intergouvernementales sur l'union politique, économique et monétaire pour conclure ces conférences avec succès.

- Mesdames et messieurs, il y a un an, le Président de la République et moi-même, à l'occasion des 56^{ème} consultations franco-allemandes qui s'étaient tenues à Munich, deux semaines avant la réalisation de la réunification allemande, avons fait une déclaration commune qui devait servir de directive pour l'avenir. Nous constatons avec satisfaction, aujourd'hui, que les directives qui avaient été inscrites ont, depuis ce jour-là, été traduites en pratique point par point. Ceci, notamment, pour l'engagement culturel et économique très prononcé de l'Etat français, de l'économie française, dans les nouveaux Länders. Ceci est vrai également pour la coopération très étroite sur le plan de la politique européenne.

- Les initiatives que nous avons prises ensemble et qui ont fait avancer les conférences intergouvernementales en témoignent et donc nous en avons parlé. Toutes les questions qui ont à voir avec la préparation du Sommet de Maastricht étaient, bien entendu, au centre de nos discussions et de celles des différents ministres. Nous sommes tous deux décidés, la France comme l'Allemagne, à apporter notre contribution pour faire en sorte que les deux conférences gouvernementales puissent être menées à bien. Bien entendu, cela ne dépend pas seulement de nous mais nous voulons faire en sorte que, dans ce moment décisif du développement de l'Europe, il y ait un pas irréversible accompli vers l'Union politique. La Communauté européenne, c'est notre conviction commune que j'énonce ici, ne peut pas se permettre d'arriver simplement à un accord sur le plus petit dénominateur commun, et encore moins à un échec.

- Nous sommes d'accord, l'Allemagne et la France sur les principaux points pour Maastricht et je vous demanderai simplement votre compréhension si, alors que nous sommes encore en pleine négociation de préparation, je ne vous en donne pas tous les détails. Je voudrais simplement vous dire que nous sommes :

- 1) pour la création de bases claires pour une politique de sécurité et de défense commune,
- 2) pour la création d'une démarche commune pour une politique commune,

- 3) pour l'élargissement des compétences parlementaires,
- 4) pour l'établissement d'une politique économique commune.
- D'autre part, nous sommes absolument décidés à faire en sorte que l'Europe corresponde à sa vocation fédérale. Ce matin nous avons eu la sixième réunion du Conseil de sécurité et de défense franco-allemand et nous avons décidé de renforcer notre coopération militaire suivant l'initiative du 14 octobre de cette année. Nous avons confié la mission de faire en sorte que le Conseil, lors de sa prochaine réunion au printemps 92, présente un concept définitif pour cette initiative franco-allemande. Nous avons mis au point, sur ce sujet, une déclaration de presse dont vous pourrez disposer.\

LE CHANCELIER.- Nous avons également parlé de la situation en Union soviétique et des efforts que nous soutenons ensemble pour faire en sorte que, l'hiver prochain, tout soit fait pour éviter une famine.

- Nous avons également échangé nos convictions sur la manière dont nous pourrions faire en sorte que l'aide alimentaire puisse véritablement arriver là où elle est nécessaire. Nous avons encore exprimé nos soucis en ce qui concerne l'Union soviétique et formulé l'espoir que nous pourrions, dans un délai très bref, et en comprenant, bien entendu, les souhaits des républiques autonomes d'être indépendantes, trouver une formule qui permette "un toit commun", disons une fédération, en tout cas une union.

- Nous avons bien évidemment parlé de la situation en Yougoslavie. Nous avons échangé nos soucis, nous sommes très préoccupés de voir que la situation continue d'empirer et que cela signifie, bien entendu, beaucoup de souffrances pour la population.

- Sur la base de notre déclaration commune du 19 septembre 1991 et des résolutions de la Communauté européenne, nous voulons renforcer notre coopération sur ce sujet et l'intensifier dans les semaines à venir. Vu les derniers événements, la France et l'Allemagne sont absolument convaincues qu'elles doivent continuer de travailler sur ce sujet, et que la Commission d'arbitrage doit se réunir rapidement.

- Nous plaидons beaucoup pour que cette commission d'arbitrage puisse commencer très vite à traiter les questions nécessaires. Voici donc, en quelques mots, une introduction des discussions que nous avons menées. Monsieur le Président de la République, je vous cède la parole.\

LE PRESIDENT.- Je me contenterai de confirmer vos propos, les termes de nos accords, alors que nous terminons ce nouveau sommet votre pays et le mien. Et je n'ai certainement rien à redire ou rien à ajouter à ce que vous venez d'énoncer. Je pense que maintenant, ce sont les questions qui vont être posées qui permettront d'aller plus loin sur tel ou tel sujet.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, qu'est-ce qui a été décidé sur la question de l'espace, Hermes et Colombus ?

- LE CHANCELIER.- Lundi il y a une conférence de l'ASE à Munich. Il y a des décisions à prendre. Nous avons un texte qui va être publié, d'où il ressort que nous allons vérifier la situation, particulièrement du point de vue des aspects financiers et qu'en 92, les détails seront définitivement arrêtés, c'est-à-dire que personne ne décide ici que nous quittons l'affaire, que nous partions.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, peut-on aujourd'hui raisonnablement envisager le sommet des douze à Maastricht avec un peu plus de confiance ?

- LE CHANCELIER.- Je ne peux que vous dire que le Président François Mitterrand et moi-même, sommes tout à fait d'avis et savons parfaitement que Maastricht est une heure historique pour l'Europe. Et malgré toutes les difficultés que nous voyons, nous pensons, et je le souligne pour moi particulièrement, qu'il y a de bonnes raisons pour être optimistes.

- Je vais vous donner la position allemande : nous avons la chance que l'unification allemande ait pu être possible. Nous n'arriverions pas à relever le déficit de l'histoire si nous nous satisfaisions uniquement de l'unification allemande. L'unification allemande ne prendra véritablement son sens que si, parallèlement, il y a une unification de l'Europe, sociale et politique. Ce n'est pas une question ici d'arrogance de Français et d'Allemands que de dire que cette unification européenne ne sera possible que si l'Allemagne et la France jouent leur rôle de moteur. Pas pour dominer les autres, ni dans aucune vision ou but hégémonique, mais simplement parce qu'ils ont tiré la leçon

autres, ni dans aucune vision de son régime, mais simplement parce qu'ils ont été la région de l'histoire. L'unification politique, l'unification économique de l'Europe, c'est un chemin qui a été parcouru, toujours à l'initiative de l'Allemagne et de la France, pendant les neuf années de ma coopération amicale et étroite avec le Président François Mitterrand. Je vois que, malgré toutes les différences de notre origine et de notre nationalité, nous avons toujours travaillé ensemble. Nous nous disons toujours que le progrès de l'Europe est une condition préalable du bonheur de nos peuples, et du bonheur de l'Europe.

- Bien entendu, il y a beaucoup de détails difficiles à régler, et je sais qu'il y a beaucoup de pessimisme en Europe. Souvenez-vous du mot qui courrait dans les années 80. On ne parlait que d'"Eurosclérose". C'était une vilaine maladie qui avait atteint l'Europe. Or, plus personne ne parle "d'Eurosclérose". Lorsqu'il y a plus d'un an, les deux conférences gouvernementales en octobre et décembre 1990 à Rome ont été lancées, les gens nous ont dit : jamais vous ne vous mettez d'accord dans la politique économique et monétaire ! Or plus personne n'en parle aujourd'hui ! On sait qu'il y a des problèmes, bien entendu, avec les différents partenaires, mais dans les grandes lignes, nous sommes convaincus que cela va marcher. Et c'est pour cela qu'en tant que réaliste je suis optimiste.

- LE PRESIDENT.- Nous voulons construire l'Europe, c'est ce que vient de dire le Chancelier Kohl et vous savez à quel point j'en suis d'accord. Nous voulons construire l'Europe. Et nous savons en même temps qu'il y faudra beaucoup de volonté et de persévérance.

- Cette volonté et cette persévérance n'ont pas manqué et la démarche entre l'Allemagne et la France continue d'être ferme et assurée. Pour le reste, ce sera la négociation qui vous apportera la réponse. Il ne s'agit pas d'être optimiste ou pessimiste & nous pensons que les matériaux qui se sont accumulés au cours de ces derniers mois permettent de réussir.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, le Président américain Bush vient de dire qu'il allait consulter les pays alliés amis, à propos de l'attentat de Lockerbie pour savoir quel type de réponse commune vous pourriez faire à la Lybie. Sans nous dévoiler vos réponses, bien sûr, au Président américain, est-ce que vous pouvez nous dire sur quelle longueur d'onde vous êtes sur cette question ?

- LE PRESIDENT.- En effet, à Rome, j'ai été saisi par le Président Bush, de l'état des procédures judiciaires engagées de leur côté. Il en va de même en Grande-Bretagne. D'autre part, il y a en France une autre information sur un autre attentat, sur la destruction d'un autre avion. Et nous commençons d'avoir le résultat des réflexions, des investigations, et des conclusions du juge d'instruction. Elles semblent se confirmer mutuellement et laissent apparaître une responsabilité qui, en tout cas, émane de Libye. A quel échelon, de quelle façon, pour quel objectif ? C'est précisément l'objet de ce qui reste à trouver pour les juges. Mais nous en savons assez pour estimer qu'il y a responsabilité. Et que cette responsabilité entraînera, bien entendu, un certain nombre de conséquences.

- M. Roland Dumas aura certainement l'occasion de s'exprimer à ce sujet dans les jours qui viennent, dès que l'on aura confronté les procédures, car elles ne sont pas exactement les mêmes, et le droit dans nos pays n'est pas non plus similaire. Le droit anglo-saxon et le droit français ont des différences assez sensibles. Vous savez fort bien que chez nous, il n'y a de coupable que celui qui est condamné. Cependant, nous en savons assez pour que la responsabilité politique puisse être assumée par la France. Il s'agit de condamner absolument sans la moindre nuance tout acte terroriste, d'en tirer les conséquences à l'égard des Etats qui s'y livrent. Ce raisonnement s'applique à la Libye, comme à tout autre.

- Vous devez quand même attendre que nos trois pays se soient concertés à ce sujet. Il y a déjà discussion - puisqu'il s'agissait de Lockerbie - entre les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne. Il ne m'ont pas fait connaître, à l'heure actuelle, le point exact de leurs résolutions, c'est-à-dire des mesures de rétorsion qu'ils pourraient être amenés à prendre. Cette conversation a lieu, continuera d'avoir lieu, au cours des jours prochains. Je serais étonné que d'ici lundi, il n'y ait pas du nouveau sur ce terrain-là. Alors, vous le saurez la semaine prochaine.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, est-ce qu'on a parlé de manière concrète de la brigade ou du corps franco-allemand ? Comment est-il intégré vis-à-vis de l'OTAN, comme les Américains

I'ont demandé à Rome ?

- LE CHANCELIER.- Nous avons parlé rapidement de ce sujet. Mais, comme je l'ai dit en introduction, on y travaille d'abord et on en parlera après.\

QUESTION.- Une question au Président Mitterrand sur l'espace. Comment voyez-vous l'avenir de la coopération franco-allemande dans l'espace alors que, pour le projet Hermes, comme le Chancelier l'a déjà dit, on ne pourra décider qu'au printemps de l'année prochaine. Donc il y a un certain freinage ? Comment pensez-vous continuer cette coopération ?

- LE PRESIDENT.- Le Chancelier Kohl l'a dit et j'ai là sous les yeux les textes. Les deux pays entendent poursuivre la politique spatiale européenne qui prévoit d'une part l'exploration humaine de l'espace et d'autre part l'étude de notre planète et de son environnement. Donc ces deux objectifs restent acquis.

- Le problème est de savoir, en consultant surtout l'agence spatiale européenne, quels sont les meilleurs scénarios. Et d'autre part quels sont les partenaires qui peuvent se déterminer à nos côtés. C'est cette étude-là qui doit avoir lieu dans les mois prochains pour permettre en 92 de persévérer dans l'action.\

QUESTION.- Monsieur le Président et monsieur le Chancelier, je vous prie de m'excuser si je pose une question qui intéresse plus directement la diplomatie française mais qui concerne aussi les deux pays puisque Haïti aurait dû faire l'objet de l'aide commune de notre coopération. L'ambassadeur français vient de faire l'objet d'une mesure d'expulsion, quelle est votre réaction ?

- LE PRESIDENT.- Une dictature est une dictature. Elle vient de s'installer à la suite d'un coup d'Etat très sanglant. Je pense qu'en Haïti, les morts pour raisons politiques ont dépassé le millier. Notre ambassadeur, dès le point de départ, s'est signalé à l'attention des nouvelles autorités, en essayant de défendre les droits, et en particulier la légalité. Il l'a fait à la manière d'un ambassadeur, c'est-à-dire, sans se mêler directement des affaires du pays mais pour sauver des vies. Je pense qu'il a contribué à sauver la vie du Président Aristide en lui donnant asile dans les locaux de l'ambassade & ce qui a été fait également pour diverses personnalités du gouvernement de M. Aristide.

- Tout cela, naturellement, a mécontenté les autorités actuelles d'Haïti. Dans le communiqué qu'elles ont publié, elles ont bien marqué qu'elles entendaient préserver l'amitié traditionnelle entre Haïti et la France. Tant mieux ! Mais elles ajoutaient que cet ambassadeur leur paraissait trop engagé dans la défense du droit. C'est leur affaire, nous n'y pouvons rien. Mais, évidemment, cela n'améliorera pas - si je puis ainsi m'exprimer - les relations entre ce gouvernement de coup d'Etat et la France. Alors, nous examinerons la suite en temps utile mais notre ambassadeur a mérité des félicitations, je ne les lui retire pas.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous êtes, avec le Chancelier Kohl, le père spirituel d'un projet commun, le programme de télévision franco-allemand qui est, pour le moment, un peu limité dans ses possibilités de distribution. Il y a maintenant une fréquence terrestre multivilles qui pourrait être utilisée mais le ministre de la culture, Jack Lang, apparemment, a d'autres intentions pour cette fréquence, est-ce que cela correspond à vos intentions ?

- LE PRESIDENT.- Moi, je pense que le ministre de la culture, Jack Lang, a d'excellentes intentions, c'est une négociation qu'il lui incombe de mener. Vous voulez parler sans doute d'un "élément musical" qui s'ajouterait à ce qui est déjà attendu pour le développement de la Sept ? J'espère que la synthèse sera réalisable, si elle est techniquement possible, c'est en discussion. Nous n'avons pas, en tout cas, de conflit avec les autorités allemandes à ce sujet. Ce sont les techniciens, pour l'instant, qui débattent.\

QUESTION.- Avez-vous déjà pris des précautions pour le fait qu'il n'est plus à exclure que l'Union soviétique se disloque complètement ?

- LE CHANCELIER.- Eh bien ! Je crois que l'on ne peut pas prendre de précaution en ce sens-là. Mais le Président de la République et moi avons essayé de rencontrer des gens, de multiplier les contacts. Nous échangeons des idées, nous connaissons les répercussions difficiles qu'une dislocation de l'Union soviétique entraînerait et donc, sans nous immiscer dans les affaires

intérieures d'un autre pays, nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter le scénario que vous venez de décrire. Mais, pour l'instant, franchement, aucun d'entre nous ne peut faire un pronostic.\

QUESTION.- L'Allemagne a demandé et obtenu une augmentation proportionnellement très importante de ses représentations au Parlement européen. Je voudrais savoir pourquoi la France a accepté cette augmentation qui n'était pas prévue dans les principes qui ont présidé à l'établissement de ce Parlement, puisqu'il était prévu une représentation égale pour tous les grands pays ?

- LE PRESIDENT.- J'ai l'impression que vous ne cherchez votre information que dans les dépêches de presse. Pourtant, vous devriez savoir de quoi il retourne car la France n'a pas adopté ce texte et M. Dumas a fait les réserves d'usage. Comme nous ne sommes pas en conflit avec l'Allemagne et nous ne voulons pas organiser un conflit, bien que nous ayons une divergence sur ce sujet délicat, nous n'avons pas fait de publicité ni proclamé notre indépendance d'esprit. Simplement, le ministre ne l'a pas voté, contrairement à ce que vous venez de dire. Je sais qu'il y a une dépêche qui l'a affirmé. A vrai dire, nous comprenons très bien que l'Allemagne ait besoin de parlementaires supplémentaires puisqu'il y a une assez forte population de quelque dix-sept millions d'habitants qui vient de rejoindre la République fédérale. Simplement, le traité, dans son esprit, prévoyait une égalité de représentation à tous les échelons, dans les différentes institutions, sur une base étudiée entre les différents pays, avec l'égalité pour les quatre pays principaux, définis du temps où il y avait une Europe des Six, puis, lors de l'entrée de la Grande-Bretagne. Ce principe me paraît important. Pour l'instant il ne s'agit que du Parlement, ce qui n'est pas du tout péjoratif dans mon esprit, mais je veux dire que la question n'a été aucunement posée pour ce qui concerne les autres institutions. Ce sont les parlementaires qui ont voté ce texte dans un esprit d'équité à l'égard de l'Allemagne. Alors moi, je me contente de rappeler et je l'ai rappelé au Chancelier Kohl, et nous continuerons d'en débattre au cours de ces prochaines semaines, que ce principe d'égalité me paraît sain. Peut-on corriger l'effet initial de cette démarche par l'adjonction de parlementaires pour les autres pays aussi ? Ce serait le moyen le plus commode bien qu'un peu inflationniste, sur le plan de la représentation parlementaire. C'est une discussion qui s'engage. J'ai fait valoir mes observations au Chancelier Kohl et nous n'avons pas encore conclu, d'ailleurs nous ne pouvons pas conclure cela nous-mêmes. Cela concerne la Communauté tout entière et pour la question dont vous me saisissez, le Parlement européen qui, lui, s'est prononcé d'une façon très majoritaire dans ce sens. Pour moi, l'esprit des traités c'est l'égalité entre les pays dont je viens de parler. Ce n'est pas la proportionnelle au gré de la démographie, sans quoi cela entraînerait de nouvelles retouches à l'égard de tous les autres pays. La présence des dix-huit nouveaux parlementaires, en soi, se comprend très bien. Comment peut-on désormais équilibrer les choses en retournant à l'esprit des traités ? C'est la question.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier et monsieur le Président, est-ce que la France et l'Allemagne sont d'accord sur la manière de procéder pour la reconnaissance de la Croatie ? Quand cela aura-t-il lieu et est-ce que vous êtes pour l'envoi de troupes ?

- LE PRESIDENT.- La France a toujours été favorable à l'autodétermination des républiques, dès lors que cette autodétermination s'affirmerait dans le cadre de consultations, au suffrage universel, libres.

- Mais l'autodétermination qui précède la naissance d'un nouvel Etat en Europe suppose aussi une décision internationale. La reconnaissance ? Mais dans quelles conditions au plan des frontières, de la protection des minorités, de la reconnaissance des traités de sécurité et de paix ? De telle sorte qu'il nous a semblé qu'il ne convenait pas de se précipiter dans une situation aussi mouvante que celle d'aujourd'hui. Je répète bien que nous sommes favorables et que nous ne nous opposerons pas, nous Français, à toute décision d'autodétermination qui se serait déroulée dans des conditions jugées régulières et acceptées par la Communauté européenne. Pour l'instant, en Yougoslavie, les deux problèmes principaux, à nos yeux, peut-être pas à ceux des différentes parties combattantes, sont, d'une part, la frontière - hier intérieure et demain, sans doute, de droit international entre ces différentes républiques - et, d'autre part, le sort et la protection des minorités. Les populations sont extrêmement imbriquées - je ne parle pas de la

protection des minorités. Les populations sont extrêmement mixtes - je ne parle pas de la Slovénie qui a une population homogène - en Croatie, en Yougoslavie et, s'il est question de la Bosnie-Herzégovine, du Kosovo ou de la Macédoine, je pense que ce serait encore plus caractéristique.\

LE PRESIDENT.- ` Suite réponse sur le conflit yougoslave `

- Si l'on veut éviter l'installation d'une guérilla permanente et de conflits sanglants qui risqueraient d'entraîner l'ensemble de l'Europe dans des choix difficiles et dans des différends qui ne seraient pas négligeables, il faut que la Communauté européenne, il faut que nos pays, l'Allemagne et la France, jouent un rôle d'apaisement, de concorde, de compréhension. Et, le cas échéant, il faut qu'ils proposent des règles d'arrangement qui soient reconnues par la Communauté mais aussi, puisqu'il en est ainsi maintenant, par les Nations unies, car, comme vous le savez, les Nations unies, saisies par les parties en cause, ont désormais le droit d'intervenir dans ce conflit.

- Alors l'autodétermination, sous quelles garanties ? Si l'autodétermination n'est qu'un élément de plus dans le conflit et doit aboutir à son aggravation, je ne pense pas qu'on ait l'intention d'intervenir militairement entre les belligérants. Donc, les actes juridiques, aussi importants qu'ils soient, n'empêcheraient pas la continuation et l'aggravation même de la guerre. Il est important que la Communauté persévère dans ses intentions d'intervenir et elle le fait avec ses observateurs. Les Nations unies peuvent le faire demain avec leurs casques bleus, bien que cela pose des questions juridiques en chaîne - quand ce ne serait que la localisation de ces forces, qui entérinerait telle ou telle frontière - qui soulèvent vraiment beaucoup de problèmes difficiles. De toute façon, je conclus de nos conversations que l'Allemagne et la France sont prêtes à agir de concert pour faciliter les rencontres, le rapprochement des points de vue et peser, en plein accord, sur le déroulement de la situation.

- Ce que je vous dis pourrait comporter bien des sous-entendus mais enfin nul n'ignore que, dans cette affaire, nos histoires sont différentes, que nous venons les uns et les autres de loin à travers les siècles et que les amitiés en Yougoslavie n'ont pas toujours été les mêmes. Eh bien !

L'Allemagne et la France ont fait et vont continuer de faire l'effort nécessaire pour que leurs positions soient semblables et communes. Elles se fixeront autour des éléments que je viens de vous indiquer.\

LE CHANCELIER.- Je voudrais compléter ce que vient de dire le Président de la République. Dans mon introduction j'ai dit que nous ne pouvons parler du développement en Yougoslavie sans penser en même temps aux images d'horreur que nous voyons tous les jours sur la souffrance de la population. Il y a une vilaine guerre qui s'y déroule, beaucoup de villes sont de plus en plus détruites et la situation ne sera pas jolie à voir une fois que les armes se seront tues. A cela aussi il faut penser.

- J'ai également fait allusion à la déclaration du 19 septembre et aux résolutions de la Communauté. Le Président a parlé des sujets de fond, c'est-à-dire de l'autodétermination, des frontières et des minorités. Sur cette base, il est évident que ce qui se passe aujourd'hui ne peut pas continuer indéfiniment et nous plaidons, avec nos amis français, pour que la conférence de paix commence son travail immédiatement. Vu les souffrances horribles de la population, il est absolument invraisemblable d'agir comme on le ferait pour d'autres sujets qui ne seraient pas aussi brûlants. Non, ici il faut agir rapidement. Je l'ai dit clairement, nous sommes tous deux décidés, le Président de la République et moi-même, l'Allemagne et la France, non seulement à continuer notre coopération, mais - je souligne le mot que j'ai déjà utilisé - à l'intensifier. Je crois que vous comprenez que je parle ainsi, nous sommes conscients de notre responsabilité et il n'est pas possible aujourd'hui de dire autre chose sur ce sujet.

- LE PRESIDENT.- Certains signes montrent que l'on peut tout de même espérer une amélioration de la situation : il y a eu la démarche des Eglises, des cinq confessions, qui se sont rendues récemment à Zagreb et à Belgrade. Il y a la demande de reprise des aides aux différentes républiques à la Yougoslavie. Il y a l'intervention maintenant officielle des Nations unies. Il y a aussi le fait que les combats ont pris une telle intensité avec tant de dommages qu'un peu de raison peut réapparaître ici et là. Alors je souscris absolument à ce que vient de dire

le Chancelier Kohl : il faut que la conférence de la paix accélère ses démarches et il faut que la commission arbitrale se mette en place, puisqu'elle a précisément compétence sur le sujet dont nous parlons.\

QUESTION.- Quel sens y a-t-il de remettre à l'année prochaine la publication des décisions sur les rapports entre la coopération militaire franco-allemande avec l'OTAN et l'UEO quand on aurait pu avoir l'impression que cela ferait partie des négociations à Maastricht ?

- LE PRESIDENT.- L'Allemagne et la France proposent un modèle et ne prétendent pas l'imposer. Mais, croyez-moi, il intéresse déjà trois ou quatre pays membres de la Communauté, pour participation, et, sur le plan de l'esprit et de l'amorce d'une sécurité proprement européenne, il intéresse les autres, peut-être tous les autres. Il en sera question à Maastricht !

- QUESTION.- Ici, il est écrit que les propositions détaillées sont pour avril 92. N'est-il pas préférable de mettre les propositions détaillées avant ?

- LE PRESIDENT.- Croyez-moi, Maastricht est tout proche, et ce que nous aurons à dire sans grand détail suffira pour que nul ne se trompe sur nos intentions.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, concrètement, que pensez-vous des compétences de l'Institut européen économique ? Quelle question reste ouverte ? Et comment sera la transition à la troisième étape de l'union économique ?

- LE CHANCELIER.- Nous n'avons fait aucun accord sur ce sujet aujourd'hui. Nous avons un accord global qui existe déjà depuis quelque temps. Nous poursuivons le cours de ce qui a été décidé jusqu'à présent dans les différents conclaves des ministres des finances et des autorités compétentes. Aujourd'hui et hier, heureusement, ce sujet n'a joué aucun rôle, parce que tout simplement nous sommes absolument d'accord. Les problèmes ne sont pas en France et en Allemagne sur cette question-là.

- QUESTION.- Une question sur la coopération militaire pour la réunion spéciale des ministres de la défense et des affaires étrangères : la question de l'UEO et du système de reconnaissance par satellite qui devrait être créé. Quelle est votre opinion sur ce sujet ? Est-ce que vous pensez que l'on peut avoir un système commun de contrôle ?

- LE CHANCELIER.- Là vous me posez des questions trop techniques. Je pense que le Président de la République ne va pas non plus dans ces détails, mais peut-être que les ministres pourraient vous répondre sur ces sujets.

- LES MINISTRES.- Non, cette question n'a pas été abordée.

- LE PRESIDENT.- Nous n'en avons pas parlé aujourd'hui.\

QUESTION.- Monsieur le Président, au cours des dernières trente années l'on remarque que la France, dans la politique de l'espace, a toujours été un petit peu plus enthousiaste que la République fédérale. Ariane et Airbus n'auraient probablement pas existé si la France ne s'était pas autant engagée. Mais en même temps, on remarque que justement les Français vont toujours un peu plus loin que les Allemands. Je vais poser une question irrationnelle mais ce qui m'intéresse un peu, c'est de savoir pourquoi la France est plus enthousiaste que l'Allemagne dans ce sujet : est-ce que cela tient à la différence entre Gaulois et Germains ou est-ce qu'il y a une explication rationnelle ?

- LE PRESIDENT.- Puisqu'il s'agit de conquête de l'espace, les Germains étaient inspirés autour de l'an 1000 et dans les siècles précédents par une certaine conception du ciel. Les Gaulois ont été au contraire peut-être un peu plus rationalistes ! Aujourd'hui, c'est presque l'inverse. La dose d'enthousiasme français tient au fait que nous croyons à l'avenir de l'espace. Je ne pense pas que l'Allemagne en doute, ou alors ce sont des pesées extrêmement délicates que vous me demandez de faire ! Je ne peux pas apprécier, c'est au Chancelier de vous dire s'il est enthousiaste : est-ce dans sa nature, est-ce dans la tradition germanique ? C'est aux Allemands de répondre !

- LE CHANCELIER.- Bien entendu, moi non plus je ne le sais pas. Mais en fait, je ne crois pas que nous soyons si loin l'un de l'autre dans notre conception sur l'espace. Cela a à voir en partie avec les structures industrielles, avec les implantations, les localisations dans nos pays. En République fédérale, la Bavière était toujours plus ouverte que d'autres Länders sur cette question d'espace,

mais bien entendu cela a à voir également avec le siège social de certaines entreprises. Et puis il y a d'autres sujets, d'autres raisons qui ont joué. Mais en fait, je ne vois pas de différence de base. Pour nous deux, en tout cas, nous sommes d'accord.

- Je voudrais vous dire encore quelque chose sur l'Airbus. Lorsque j'étais chef de l'opposition, j'ai toujours été d'avis qu'il fallait absolument soutenir ce projet. Je disais que c'était un bon investissement, ce qui à Bonn n'était pas toujours considéré comme aussi certain. Et aujourd'hui, nous savons que si nous étions déjà 5 ou 6 ans plus avancés avec Airbus, ce serait une très bonne affaire. Donc, avec notre attitude retardatrice, nous avons commis une erreur, il faut le reconnaître. Pour un avion de ce genre, ce n'est pas une bonne chose de laisser traiter les questions d'avenir uniquement par les représentants d'une seule entreprise qui n'a plus de concurrence. Et l'erreur pour Airbus peut nous apprendre beaucoup de choses pour l'avenir.

- LE PRESIDENT.- C'est une question physique et métaphysique : on voudrait bien savoir ce qui se passe là-bas...\

QUESTION.- Une précision au Chancelier Kohl sur la Yougoslavie : est-ce que je comprends bien, d'après ce que vous dites, que l'Allemagne renonce à l'intention qui avait été annoncée, apparemment par M. Genscher, de reconnaître la Slovénie et la Croatie début décembre ?

- LE CHANCELIER.- Non, jamais nous n'en avons parlé. En revanche, nous n'avons jamais caché que, vu le développement en Yougoslavie, nous considérons que la situation est irréversible. Mais je souligne ce que le Président de la République a déjà dit : il faut utiliser toutes les possibilités d'un moyen régulier et ordonné d'action et il faut utiliser les principes qui doivent nous guider, c'est-à-dire frontières, minorités, autodétermination.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, dans quelles conditions est-ce que vous décideriez de ne pas signer l'accord de Maastricht.

- LE CHANCELIER.- Je ne vois aucune raison pour laquelle vous pourriez me poser cette question. Nous avons toujours dit, et j'en reste là, que pour nous, la République fédérale d'Allemagne - mais cela vaut également pour la République française - les deux conférences gouvernementales ont à peu près la même importance dans leurs résultats. On ne peut pas vouloir avoir une union économique et monétaire et ne pas avancer dans l'intégration, dans l'union politique. Pour l'instant, je ne vois aucune raison pour craindre qu'il n'y ait pas un bon équilibre entre ces deux conférences intergouvernementales. Sur une série de questions de base, nous nous mettrons très certainement d'accord. Nous aurons peut-être également des compromis à conclure sur certaines questions. Mais pour moi, ce qui est décisif c'est qu'après Maastricht, c'est-à-dire juste un an avant l'entrée en vigueur du grand Marché intérieur, nous soyons entrés dans une époque en Europe, où les différents parlements, les différents Etats nationaux pourront considérer que c'est absolument irréversible, où il n'y aura absolument plus de possibilités de retour en arrière.

- Nous ne voulons pas qu'après Maastricht, on puisse encore reposer la question de savoir si l'on veut suivre ce chemin. Nous voulons suivre ce chemin et nous voulons tirer un trait aujourd'hui pour mettre fin à toute spéculation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, il y a peu de temps, à la télévision, dans une interview, avec des mots très graves vous avez mis en garde contre un échec de Maastricht et vous avez dit, si cela ne marche pas à Maastricht, eh bien ! à ce moment-là, il existe le danger que d'autres alliances se mettent à exister. Qu'est-ce que vous vouliez dire par ces autres alliances ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas m'être exprimé exactement comme cela. Ce qui est vrai c'est que si la Communauté devait échouer à Maastricht, on peut penser que ce serait le commencement du déclin pour elle, ce qui veut dire que d'autres formes d'organisation européenne auraient tendance à se substituer à ce qui était entrepris et cela serait, du point de vue du Chancelier et de moi-même, un drame historique. D'autant plus que si chacun des pays retrouvait peu à peu sa liberté d'action en dehors du pacte commun, les pentes naturelles de l'histoire prendraient le dessus et elles ont toujours conduit à des alliances de toutes sortes, même souvent contradictoires et changeantes. Ce serait vraiment la désordre, la fin d'une grande espérance et le recommencement des compétitions nationales. Je ne souhaite pas que cela se produise. Ceux qui s'opposent ou qui s'opposeraient à l'ensemble des dispositions des traités de

produise. Ceux qui s'opposent ou qui s'opposeraient à l'ensemble des dispositions des traités de Maastricht seraient favorables au retour à l'état antérieur ? Je ne dis pas que c'est cela qu'ils veulent, il s'agit simplement de les convaincre et de discuter. Nous discuterons jusqu'au bout pour obtenir satisfaction mais je pense que nos pays à nous - selon l'expression du Chancelier Kohl - n'ont pas le droit de s'arrêter en chemin.\

LE CHANCELIER.- Une réflexion finale sur ce sujet. Lorsqu'au milieu des années 50, en pleine discussion sur la CED, Konrad Adenauer a dit : si maintenant nous échouons, il faudra au moins une génération avant que nous nous rapprochions à nouveau en Europe sur ce sujet. Eh bien ! 45, 54, 91, j'affirme aujourd'hui que si nous ne saisissons pas cette chance historique, il faudra maintenant plus d'une génération avant que nous n'arrivions à nouveau à reprendre les fils de l'Europe. Je considérerais que cette situation est catastrophique pour le développement de l'Europe et pas seulement pour le développement européen. Si vous regardez aujourd'hui l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, partout l'on espère beaucoup du processus d'unification européenne. Un grand nombre de modèles de coopération, en Amérique latine, partent de l'idée de l'Europe, copient l'Europe. Et il y a une chance que, dans cette décennie, l'Europe avance encore. Ces derniers jours le Premier ministre suédois a dit qu'il voudrait adhérer avant 95 £ cela aura des conséquences pour la Finlande et pour la Norvège. Très certainement des conséquences également pour l'Autriche qui fera la même chose. Cela veut dire, en bref, qu'il y a un grand mouvement qui est en train de se faire. En 92, nous aurons 340 millions d'Européens, plus ceux de l'AELE, et si donc à Maastricht nous nous disputons, il faudra nous demander si ces points de discussion paraîtront toujours aussi importants dans dix ans.

- Mais je voudrais ajouter quelque chose : nous, les Allemands, nous avons encore plus besoin de l'Europe que tous les autres car ce pays, maintenant, avec ses 80 millions d'habitants est au coeur de l'Europe, c'est le pays qui a le plus de frontières et les frontières les plus longues en Europe. Tout ce qui se fait en Allemagne se reflète chez les voisins et vice-versa. La question sur le nombre de parlementaires au parlement est, bien entendu, une manière de voir comment l'histoire joue un rôle mais il faut bien qu'à cette occasion les Allemands considèrent le rôle joué encore par certaines craintes, justifiées ou injustifiées, mais qu'il faut comprendre £ bien entendu, il y a également une certaine jalousie économique. Nous avons besoin, comme contre-poids de l'unification allemande, de l'unification européenne. Je sais que dans les années à venir il y aura encore beaucoup de détails à régler. Si les chefs d'Etat et de gouvernement de toute l'Europe ne réussissent pas à Maastricht cela sera un grand échec. Pour moi ce sera dramatique, car l'un des effets les plus positifs de ma coopération avec le Président Mitterrand est d'avoir avec lui un partenaire qui pense comme moi sur ce sujet. C'est très important, et je l'ai dit à la dernière conférence de presse, je suis sûr qu'à cause de son soutien nous aurons un succès à Maastricht.\